

QUELQUES RÉFLEXIONS SUR LES NOUVELLES BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES FRANÇAISES DE SCIENCE ET DE MÉDECINE

NOTE DE LA RÉDACTION

Le Bulletin des Bibliothèques de France est heureux de pouvoir publier, avec l'aimable autorisation de la Ligue des Bibliothèques Européennes de Recherche, la communication faite par M. Bleton, Inspecteur général des Bibliothèques, le 25 novembre 1980 à l'occasion d'un Séminaire sur les nouveaux problèmes que pose la construction des bibliothèques, tenu à Heidelberg sous les auspices et avec l'aide de LIBER.

Cette communication fait le point sur l'intérêt que présente l'existence de « deux niveaux » dans les sections Médecine et Pharmacie des bibliothèques universitaires françaises. Elle figure dans le Bulletin 16 de LIBER qu'on peut se procurer auprès du Dr Elmar Mittler, Universitätsbibliothek Heidelberg Plöck 107/109, Postfach 105749, D-6900 Heidelberg (RFA).

Ce bulletin donne en outre des articles intéressant les nouvelles installations des bibliothèques de Göteborg, Heidelberg, Karlsruhe, Strasbourg, Zurich, ainsi que des communications d'ordre général sur la construction des bibliothèques de la part de MM. Faulkner-Brown, Bernhard Fabian, R. Fuhlrott, F. Kroller, G. Liebers, A. Pegg.

**

En complément de l'enquête que nous avons menée en 1978 auprès d'une quinzaine de directeurs de bibliothèques universitaires françaises, nous avons sollicité, cet été, de 17 directeurs de bibliothèques universitaires une réponse à un questionnaire, de caractère assez limitatif¹, intéressant des bâtiments construits au cours de ces 20 dernières années et abritant des bibliothèques à dominante scientifique et médicale.

Vous savez que longtemps, en France, la plupart des universités étaient composées de quatre facultés (Lettres, Droit, Sciences, Médecine) et que, jusqu'en 1945, à quelques exceptions près, les bibliothèques universitaires étaient de caractère encyclo-

pédique ; elles recevaient donc, indistinctement, les étudiants et enseignants de toutes disciplines. Or, au moment de l'explosion universitaire qui s'est produite dans notre pays à partir de 1950, avec une progression ininterrompue des effectifs d'étudiants jusque vers les années 1978², nos bibliothèques universitaires ont dû « éclater » en autant de morceaux qu'il y avait de facultés à quitter le centre des villes pour s'installer à la périphérie, souvent même sur le territoire de communes voisines : ici allait celle des sciences, là celle de médecine et de pharmacie, ailleurs celle des lettres ou du droit.

D'où des bibliothèques construites à un rythme de plus en plus rapide entre 1962 et 1967, assez intense encore jusqu'en 1976³, plus ralenti en 1977, très faible en 1978, 1979 et 1980, année à partir de laquelle il y aura encore quelques études de projets mais aucune construction. Aussi peut-on dire qu'en France il n'y a plus guère de bibliothèque universitaire de type encyclopédique et qu'en dépit de la volonté du législateur, exprimée dans la loi du 12 novembre 1968 d'orientation de l'enseignement supérieur, de créer des *universités pluridisciplinaires* qui « doivent associer autant que possible les arts et les lettres aux sciences et aux techniques » (art. 6 de la loi), on doit, du moins pour celles, anciennes, qui ont été coupées en deux ou trois morceaux, parler d'universités à dominante ou scientifique, ou littéraire, ou médicale, ou juridique. Les bibliothèques, dont les collections sont beaucoup plus difficiles à répartir entre des bâtiments distincts que les enseignements entre plusieurs universités — enseignements qui, sans contraintes, peuvent porter sur des matières « à cheval » sur des disciplines diverses (telles l'économétrie, la géographie économique, l'enseignement des mathématiques ou des beaux-arts, la santé et le droit, les problèmes du Tiers-Monde, etc.) — sont presque toutes, finalement, exclusivement scientifiques, ou littéraires, ou médicales, ou juridiques.

Ajoutons que l'explosion universitaire n'a pu être correctement maîtrisée en France jusqu'à une

1. Voir en annexe.

2. De 97 000 étudiants en 1945 on est passé à 136 700 en 1950 et à 850 400 en 1980.

3. Deux constructions mises en service en 1962, 6 en 1964, 7 en 1965, 6 en 1966, 15 en 1967, 13 en 1968, 9 en 1969, 11 en 1970, 8 en 1971, 8 en 1972, 7 en 1973, 2 en 1974, 8 en 1975, 7 en 1976.

période récente, d'où des créations *ex nihilo* d'universités nouvelles, de petite ou moyenne dimension, qui, ou bien ont retenu des étudiants dans telle ou telle ville (alors que dans les prévisions de construction ils avaient été comptés comme devant s'inscrire dans les « anciennes » universités) ou bien ont attiré moins d'étudiants que prévu et l'on n'a pu disposer pour elles de bibliothèques aux surfaces et surtout aux moyens suffisants pour fournir aux enseignants et aux étudiants les outils de travail indispensables : bibliothèques trop grandes à certains endroits, trop petites à d'autres, impossibilité de « corriger le tir », c'est-à-dire de réduire ou d'agrandir, la période de récession économique intervenant au moment où les effectifs d'étudiants se stabilisent et où l'on commence à bien connaître les besoins réels de chaque bibliothèque sans pouvoir, faute de crédits, apporter les correctifs nécessaires.

Cette situation de fait, la rapidité souvent trop grande avec laquelle ont dû être réalisées, à partir d'une très petite cellule de l'Administration centrale, des dizaines de constructions de bibliothèques en moins d'une quinzaine d'années, la part insuffisante prise souvent par les directeurs de bibliothèques concernés dans la mise au point des programmes et le « suivi » des travaux, l'application rigoureuse d'une norme superficielle par étudiant limitant les surfaces de bibliothèques dans les petites universités, des « prix plafonds » très contraignants interdisant l'emploi de matériaux de qualité, tout cela explique en grande partie l'inadéquation souvent dénoncée entre les bâtiments offerts et les besoins qu'il faudrait satisfaire. Comme l'écrit, non sans humour, un des conservateurs en chef interrogés en reprenant un adage bien connu « la critique est aisée, mais l'art est difficile ». La vérité oblige à dire tout de même que sur 36 réponses reçues, 15 font état de bâtiments dans l'ensemble satisfaisants.

Les sujets abordés peuvent être classés sous trois grandes rubriques, correspondant aux trois questions suivantes : 1) Les Instructions de 1962 ont-elles été suivies ? Quels problèmes ont-elles posés ? 2) La recherche documentaire automatisée peut-elle entraîner des modifications dans les futurs programmes de construction ? 3) Les bâtiments construits entre 1965 et 1978 ont-ils permis de satisfaire les besoins imprévus ou nouveaux ? Autrement dit, ont-ils fait preuve d'une certaine souplesse d'utilisation, d'une certaine « flexibilité » ?

**

1) La bibliothèque « à deux niveaux »¹, telle qu'elle a été prévue et recommandée par les Instructions ministérielles publiées par la Direction des bibliothèques de France en 1962, tenait compte,

rappelons-le, à la fois de structures et de méthodes de classement très anciennes — dont on ne pouvait faire totalement litière — et d'un souci d'économie en traitant différemment les étudiants non avancés — invités à s'asseoir dans des salles de travail de type traditionnel — et ceux de fin d'études, assimilés si l'on peut dire aux professeurs et aux chercheurs, placés les uns et les autres au milieu des livres et des périodiques classés par grandes disciplines. C'était, nous l'avons écrit², « une sorte de compromis entre les bibliothèques au parti assez rigide d'avant 1960 et les bibliothèques aux espaces non compartimentés, aux locaux presque tous interchangeables des constructions américaines actuelles ».

Des réponses à notre enquête il résulte que, dans l'ensemble, les deux niveaux ont été plus appréciés dans les bibliothèques médicales et scientifiques que dans les bibliothèques de sciences humaines, juridiques et sociales. Les besoins des étudiants de médecine de 1^{re} et 2^e années (PCEM) sont très spécifiques³, ceux de sciences, jusqu'à la licence incluse, aussi, alors qu'au delà de ces 2^e et 3^e années d'études supérieures, surtout pour les préparations de maîtrise, de diplôme d'études appliquées (DEA), diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) et thèse, *a fortiori* pour les enseignants et chercheurs, ce sont les périodiques qui par priorité constituent la base de toute recherche documentaire, ou quelques ouvrages étrangers, sans parler des ouvrages de référence et bibliographies courantes en langues française et étrangères qui sont aussi consultés. Il est bien vrai que les chercheurs préfèrent avoir sous la main dans leur laboratoire ou dans leurs bureaux les revues et les livres qui leur sont utiles ; même si des prêts sont possibles — et pas de véritables dépôts — la masse documentaire offerte par le « second niveau » ne peut pas les intéresser. Dans l'ensemble des réponses nous avons noté que des enseignants et des chercheurs, en nombre il est vrai très variable, fréquentaient le « second niveau » — ou ce qui en tient lieu, c'est-à-dire les secteurs dits spécialisés — et que là où les deux niveaux n'existent pas, plusieurs directeurs de bibliothèques le regrettent. Ce qui, souvent, réduit la fréquentation par les enseignants ou les chercheurs de ces secteurs spécialisés, c'est soit l'absence de revues — faute de crédits suffisants pour s'y abonner — soit l'éloignement de la bibliothèque par rapport à leur lieu de travail (hôpital, laboratoires, salles d'enseignement), soit l'absence de moyens informatiques donnant accès à des bases de données scientifiques ou médicales de plus en plus riches.

Les périodiques sont pour le plus grand nombre au second niveau, les étudiants non avancés en sciences comme en médecine n'ayant besoin que

1. Pour plus de précisions sur cette doctrine, typiquement française croyons-nous, on se reportera à une liste d'articles parue dans les *Mélanges offerts à G. Liebers : Vom Bauen neuerer Bibliotheken* / hrsg. von Rolf Fuhlrott. — Wiesbaden, Dr. Ludwig Reichert Verlag, 1979, p. 59.

2. Voir notre article « Les Nouvelles bibliothèques universitaires françaises... » publié dans les *Mélanges offerts à Curt David Wormann : Essays and studies in librarianship...* — Jerusalem, Magnes Press, 1975, p. 27.

3. En pharmacie le niveau étudiant correspond aux quatre premières années d'études.

d'un nombre limité de titres (selon les réponses, 4 à 15 titres semblent suffire). Le problème qui se trouve réglé de façon différente est celui de savoir si les périodiques doivent, à ce niveau, être regroupés dans une seule salle, ou répartis dans les principaux secteurs (chimie, physique, mathématiques, etc.) à côté des ouvrages. Une majorité semble se dégager en faveur de cette seconde formule ; la taille de la bibliothèque et l'importance des collections proposées en libre accès, la disposition des locaux eux-mêmes ont fait opter pour l'une ou l'autre de ces solutions.

Plus délicat est le problème de la place des *catalogues* dans une bibliothèque à deux niveaux. Plusieurs bibliothèques les ont doublés — ce qui multiplie par deux le temps passé aux intercalations — en ce qui concerne du moins les catalogues auteurs et matières, des catalogues plus particuliers (thèses, congrès, questions d'internat, périodiques, etc.) venant s'ajouter à l'un ou l'autre de ceux énumérés ci-dessus. En fonction de la disposition des locaux et de leurs dimensions on trouve parfois un catalogue général complet près du hall d'entrée, à proximité aussi des bibliographies et du bureau de prêt, surtout lorsque celui-ci est unique.

La place à donner aux *bibliographies* nous a valu des réponses intéressantes. Il s'agit là de documents qui jusqu'à nouvel ordre sont très utilisés par les enseignants, les chercheurs et les étudiants avancés, et l'on pourrait penser qu'elles doivent toutes se trouver réparties dans les secteurs spécialisés en fonction des disciplines qu'elles couvrent. Certains au contraire préféreraient les regrouper à proximité du service du prêt interbibliothèque et des périodiques, et bien entendu du terminal lorsqu'il y en a un en service. Le vrai problème est celui de l'avenir des bibliographies : au fur et à mesure qu'elles seront automatisées, et qu'on y accèdera à l'aide d'un terminal, seront-elles encore nécessaires ?

Le problème le plus grave rencontré dans ces bibliothèques à deux niveaux est celui des disparitions de livres du fait des étudiants du premier niveau (ce qui ne veut pas dire qu'il n'y en ait pas au second niveau), autrement dit les étudiants de loin les plus nombreux et qui ont besoin de ces manuels de sciences et de médecine dont il n'y a jamais assez d'exemplaires. Plus d'une quinzaine de bibliothèques au cours de ces dernières années ont été amenées à retirer de l'*accès libre* la quasi totalité des collections primitivement prévues à ce niveau. Plusieurs solutions ont alors été adoptées : soit le retour pur et simple en magasins et la communication de ces ouvrages par bulletin, soit le maintien des collections dans la salle de lecture mais rassemblées dans une zone où l'on n'accède et dont on ne sort qu'après avoir été contrôlé, soit leur mise à disposition dans une partie de magasin rigoureusement contrôlée par un gardien, soit enfin la mise en place, à la sortie des salles de lecture, d'un système antivol. Une autre solution — mais plus coûteuse — a consisté à maintenir dans les salles un exemplaire de chaque manuel à consulter sur place, donc exclu du prêt, et à créer un fonds de prêt d'ouvrages que les étudiants empruntent régu-

lièrement ; ceci suppose des crédits pour doubler ou tripler les collections de manuels, et du personnel pour assurer la surveillance du fonds de prêt et les opérations d'entrées et de sorties de livres équipés spécialement pour le prêt. L'accès dit « contrôlé » paraît la meilleure formule mais n'exclut pas complètement les vols. Les systèmes antivols eux-mêmes, mis en place dans deux bibliothèques semblent relativement efficaces ; mais l'équipement des livres, l'achat et la pose des appareils représentent un investissement qui fait beaucoup hésiter en période de pénurie. Une vingtaine de bibliothèques en tous cas souhaitent en avoir un plutôt que de renoncer à l'accès libre.

Quoiqu'il en soit, une forte majorité se déclare favorable aux bibliothèques à deux niveaux pour les sciences et la médecine : ceux qui ne les ont pas les demandent, ceux qui les ont emploient des expressions qui vont de « plutôt satisfaisant » à « nécessaires », « indispensables », « parfaitement adaptés ».

Notre enquête n'a pas porté, toutefois, sur des bibliothèques accessibles à des étudiants en technologie, domaine pour lequel il est plus difficile sans doute de classer les ouvrages à deux niveaux différents.

**

2) C'est depuis très peu d'années que l'informatique ou plus précisément des terminaux sont entrés dans les bibliothèques universitaires françaises. Vingt-cinq sont en fonctionnement à l'heure actuelle dans des sections sciences et des sections médecine ; en 1981, une vingtaine d'autres seront mis en service dans des bibliothèques de ces disciplines.

Les problèmes posés aux futurs constructeurs par cette introduction de l'informatique au sein des bibliothèques ne sont, jusqu'à nouvel ordre, ni très nombreux ni très coûteux. Comme l'écrit un de nos conservateurs interrogés : cela pose plus des problèmes de personnel que de locaux.

Rappelons néanmoins qu'avant de se faire livrer un terminal deux problèmes sont à régler sur le plan pratique : celui du local, de ses dimensions, de ses caractéristiques et avant tout de son implantation, celui également du choix du matériel. Si le local n'a pas besoin d'être grand, il est important qu'il soit clair, bien insonorisé, équipé de deux lignes téléphoniques branchées directement sur le réseau dont une pour le terminal et de plusieurs prises de courant électrique. Il devrait se situer au cœur même de la bibliothèque, à proximité des bibliographies et du service du prêt interbibliothèque, pas trop loin dans toute la mesure du possible des périodiques et des catalogues, et au niveau des secteurs spécialisés, si l'on songe que les usagers les plus concernés par la recherche documentaire automatisée sont les chercheurs, les ensei-

gnants, les étudiants qui préparent des travaux personnels (maîtrise, thèse, DEA, DESS) ¹.

Dans l'avenir on peut penser que certaines bibliothèques ne seront plus équipées d'un seul mais de plusieurs terminaux, l'un utilisé par le personnel pour des réponses à donner à un public qui ne vient pas à la bibliothèque, d'autres qui le seraient par des enseignants ou des étudiants pour des recherches très spécialisées.

Une suggestion intéressante nous a été faite également dans une des réponses données : création d'un véritable service de l'informatique comprenant deux pièces, l'une pour les interrogations, l'autre pour leur préparation, et une salle polyvalente, de 100 à 150 m², pour accueillir des matériels télématiques et audiovisuels et tenir des rencontres, voire même présenter de petites expositions relatives à la recherche documentaire. Ceci rejoint le problème de la formation du personnel et de l'initiation des usagers à ce type de recherche.

Le choix du matériel informatique dépend bien sûr de ce que l'on cherche à obtenir — et de ce qu'offre à un moment donné le marché du matériel informatique — mais certains recommandent de prendre un terminal-imprimante comportant une prise vidéo, ce qui permet à l'utilisateur ou au chercheur qui assiste à l'interrogation d'en suivre le déroulement sur un écran. D'autres souhaitent un terminal à écran accompagné d'une imprimante, ce qui est plus onéreux et plus encombrant.

De l'avis de l'un des conservateurs, « ce sont les conséquences de la gestion automatisée de fonds avec sortie des catalogues sur microfiches, accès aux documents par des télécopieurs et archivage sous des formes nouvelles (microformes, vidéodisques, etc.) qui entraîneront les transformations les plus profondes » dans les programmes de construction des futures bibliothèques universitaires. Les fichiers seront remplacés par des lecteurs de microfiches et à la limite on pourrait imaginer des « microthèques » sans magasins, sans livres, sans périodiques. Pour ma part je confierais volontiers ce nouveau type de bibliothèques à mes successeurs.

**

3) Une question reste à aborder : celle de l'adaptation des bibliothèques, d'une part aux nouvelles conditions de vie qui leur sont faites (importante réduction des crédits de fonctionnement, par exemple), d'autre part aux besoins qui se sont manifestés depuis leur mise en service. Les critiques formulées à cet égard sont de trois ordres : insuffisance des espaces donnés à certains secteurs (salles publiques, services intérieurs, magasins), mauvaise implantation de quelques locaux, dont certains sont

inadaptés à ce pour quoi ils ont été construits, trop grande rigidité des bâtiments et manque de souplesse d'utilisation à l'intérieur des volumes offerts.

Que certains locaux aient été prévus trop petits ou trop peu nombreux, personne ne le nie. L'intérêt d'avoir construit, pour la plupart des bibliothèques, des bâtiments indépendants était justement de permettre leur extension ; ce sont essentiellement des raisons d'ordre financier et de priorité à donner à d'autres constructions qui jusqu'à présent ont empêché de tels agrandissements. Nous avons dit plus haut quelques-unes des raisons (application de normes superficielles rigoureuses, crédits d'investissement insuffisants pour construire dès le départ des bâtiments correspondant à ces normes, développement imprévu des effectifs d'étudiants, etc.) qui sont à l'origine de ces surfaces aujourd'hui considérées comme trop petites.

D'une manière générale ce sont les services intérieurs (bureaux, salles d'équipement, local pour le télex, un terminal, un lecteur reproducteur, etc.), quelquefois les magasins, qui se révèlent à l'expérience trop peu nombreux ou trop exigus. Mais sur le plan des salles publiques des vœux aussi sont exprimés, notamment sur l'intérêt de salles de travaux pratiques pour étudiants — non prévus au programme, ou en nombre insuffisant, — d'un secteur audio-visuel, rarement prévu entre les années 1960-1970, d'une salle de culture générale dont deux fonctionnent bien et sont appréciées, mais dont les surfaces, ailleurs, ont été récupérées pour d'autres usages. Sans extension par addition de bâtiments nouveaux ou utilisation de sous-sols aménageables, il n'y a pas à espérer, hélas !, d'amélioration dans l'immédiat.

La mauvaise implantation de quelques locaux tient à des causes diverses sur lesquelles nous ne nous étendrons pas. Les responsabilités sont souvent partagées, soit que les architectes aient refusé de tenir compte de l'avis des bibliothécaires, soit que ces derniers n'aient pas vu sur plans les conséquences de telle ou telle disposition proposée. Quant à la mauvaise orientation de certains éléments du programme (logement et bureaux au Nord, magasins à l'Ouest), rappelons qu'il y a des choix à faire lorsque les plans sont mis au point : tous les locaux ne peuvent être orientés au midi et à l'Est.

Nous sommes plus sensibles aux reproches faits quant à l'absence de souplesse d'utilisation des surfaces et volumes offerts. Un long débat pourrait être ouvert sur la « flexibilité » des bâtiments qui abritent des bibliothèques. Tous les experts en construction sont d'accord pour affirmer son intérêt, disons même sa nécessité. Mais les freins, voire les obstacles, à une grande flexibilité, sont nombreux : les uns sont d'ordre financier, les autres d'ordre psychologique (qui, par exemple, accepte en France de travailler à longueur de journée à la lumière artificielle, conséquence de plans « concentrés » et de hauteurs sous plafond limitées à 2,80 m ou 3 m ?), d'autres tiennent aux architectes qui se refusent à proposer des volumes et des façades trop simples, trop communs ou, comme on dit souvent, « banalisés » : au milieu de bâtiments d'enseignement ou

1. La mise en place de 9 télex dans des bibliothèques de médecine et de pharmacie a posé quelques problèmes en raison du bruit qui peut incommoder le personnel travaillant dans le même local. Sa place se situe aussi près que possible du service de prêt interbibliothèque mais dans une pièce de préférence insonorisée.

de laboratoires assez standardisés, la bibliothèque doit, à leurs yeux, faire figure de « point fort », d'élément original, qui ne doit ressembler à aucun autre, du moins est-ce le souhait formulé tacitement ou à voix haute par beaucoup d'architectes que nous avons fait travailler ! D'où des halls immenses, des salles impossibles à compartimenter, difficiles à bien éclairer artificiellement et à chauffer — sinon à quel prix ? —, avec de grandes baies vitrées, faites sur mesure, et coûteuses tant à remplacer qu'à nettoyer. Trop souvent le réglage des zones à chauffer et à éclairer n'est possible que globalement sans qu'on puisse tenir compte de l'occupation des salles publiques, des bureaux ou des magasins ; les dépenses de fonctionnement grèvent alors le budget d'une manière telle que les acquisitions d'ouvrages et de périodiques en pâtissent.

Enfin l'accès des handicapés — exigé depuis quelques années des architectes — n'a pas été prévu non plus, il faut l'avouer, dans les bâtiments financés avant 1970.

Tels sont les principaux griefs formulés dans les réponses données à notre questionnaire d'enquête. Mais lorsque les directeurs de bibliothèques expriment le vœu d'avoir non plus de grandes salles aussi bien au premier qu'au second niveau mais des zones de travail plus restreintes, plus humaines, plus « chaleureuses », ne sont-ce pas les mêmes qui regrettent les disparitions d'ouvrages et qui, avec de petites salles, demandent un personnel supplémentaire que le Ministère de tutelle ne pourra leur donner ? De même, certains souhaiteraient des bibliothèques plus « intégrées » aux bâtiments d'enseignement, surtout pour les bibliothèques médicales et scientifiques, de façon à attirer davantage les médecins et les chercheurs ; ils oublient que toute intégration a ses contraintes : difficultés d'extension, servitudes plus grandes pour l'orientation des services (bureaux à l'Est ou au midi !), pour la hauteur sous plafond, le dessin des façades, l'éclairage naturel au maximum de services, l'autonomie des dépenses de fonctionnement et d'entretien, etc. Là encore, il faut choisir.

**

Quelles conclusions tirer de cette enquête sur les bibliothèques universitaires françaises intéressant les disciplines scientifiques, médicales et pharmaceutiques ?

La première sera que, pour cette catégorie de bibliothèques, les « deux niveaux » ont été dans l'ensemble appréciés tant par le personnel que par les usagers. Cette solution était assurément plus économique que la construction, courante aux États-Unis, de deux bibliothèques, l'une pour *undergraduates*, l'autre pour *graduates* et professeurs. C'est pourtant une formule assez proche de

celle-ci qu'a adoptée un des directeurs de l'Est de la France, solution qui a consisté à faire mettre à la disposition des étudiants de premier et second cycles des salles de travail dans les locaux mêmes de la faculté — salles de travail avec ouvrages et personnel fournis par la bibliothèque universitaire — et à réserver celle-ci aux étudiants avancés, aux enseignants et aux chercheurs qui y trouvent, en accès libre, livres, périodiques et bibliographies, avec un personnel hautement qualifié, et, bien sûr, en magasins le fonds général ou ancien de la bibliothèque. Précisons que la faculté concernée en est à moins de 200 m et que tous les usagers semblent satisfaits de cette solution.

A l'opposé, un conservateur des bords de la Méditerranée propose la solution presque inverse — que certains d'entre vous, je crois, connaissent bien en Allemagne — à savoir, intégrer les bibliothèques d'instituts et de laboratoires dans un réseau de bibliothèques relevant du directeur de la bibliothèque universitaire, non sans les avoir dotées d'un personnel capable de gérer leurs fonds et prévoir, dans une « bibliothèque centrale », des salles de lecture pour les étudiants, de vastes magasins dans lesquels reviendraient les périodiques et les ouvrages trop anciens pour figurer encore dans les bibliothèques d'instituts, et des services intérieurs très abondants pour assurer les acquisitions et le traitement des documents, répondre aux demandes de prêt, effectuer les photocopies et les recherches sur terminal, prendre la responsabilité d'une gestion automatisée des fonds et de la bibliothèque elle-même. En France où l'individualisme et les particularismes de toutes sortes ont droit de cité, une telle formule risque de donner bien des déboires au directeur de la bibliothèque universitaire s'il n'est pas soutenu au départ et tout au long de son expérience par le président de l'université et toute une partie du corps professoral. Peut-être est-ce tout de même la solution de l'avenir !

Pour ma part je n'ai jamais oublié les huit recommandations de notre collègue Rolf Kluth à la Session tenue par la Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques (FIAB) à Francfort en 1968. Mais quel pays a appliqué les résolutions prises alors par la Sous-Section des universités ? Je ne rappellerai ici que la 7^e « Il est essentiel, dans le cas où il y aurait plusieurs bibliothèques dans l'Université, qu'elles constituent un système intégré placé sous la direction professionnelle du bibliothécaire de l'Université ». C'est très exactement ce que l'Inspection générale des bibliothèques françaises a demandé en 1980 au Ministre des Universités. C'est aussi, je pense, un vœu que peut reprendre à son compte la Ligue des Bibliothèques Européennes de Recherche. Puisse cette recommandation, cette fois, être entendue !

Jean BLETON

Inspecteur général des bibliothèques.

ANNEXE

INSPECTION GÉNÉRALE DES
BIBLIOTHÈQUES

Paris, le 22 août 1980

OBJET — Questionnaire relatif aux bâtiments abritant des sections Sciences et des sections Médecine.

M. le Directeur,

En complément de l'enquête que je m'étais permis de lancer en janvier 1978 auprès d'un certain nombre de directeurs de bibliothèques universitaires sur les nouveaux bâtiments abritant des sections Droits et Lettres — enquête dont j'ai rendu compte dans un article publié en 1979¹ —, je serais heureux si vous acceptiez de répondre au questionnaire relatif cette fois aux sections Sciences et Médecine.

A partir de vos réponses, je me propose d'en réunir les éléments pour une communication à faire en novembre prochain et vraisemblablement un article qui, je l'espère, pourra paraître en 1981.

Je vous serais donc très obligé s'il vous était possible de répondre au questionnaire ci-joint avant le 30 septembre 1980.

Je vous en remercie à l'avance et vous prie de croire, M. le Directeur, à mes sentiments les meilleurs.

J. BLETON

Inspecteur général des Bibliothèques.

QUESTIONNAIRE RELATIF AUX SECTIONS
SCIENCES ET AUX SECTIONS MÉDECINE-
ODONTOLOGIE-PHARMACIE

Des sections Sciences d'une part, des sections Médecine-Odontologie-Pharmacie d'autre part, ont bénéficié ces dernières années d'installations nouvelles ou, à tout le moins, d'aménagements importants et d'équipements matériels (pour l'informatique et la reprographie notamment) qui ont permis de mieux répondre à certaines demandes des usagers.

En fonction de l'évolution assez rapide à laquelle on assiste depuis peu dans le domaine de la recherche documentaire scientifique, médicale et pharmaceutique, la conception des bâtiments que la Direction des Bibliothèques de France avait mise au point entre 1960 et 1965 ne devrait-elle pas être revue, modifiée ?

Les réponses² au questionnaire ci-dessous devraient permettre de savoir :

1) si certaines dispositions qui, à l'expérience, se sont révélées bonnes, peuvent être maintenues ;

2) si d'autres moins heureuses, voire mauvaises, doivent être abandonnées ;

3) si, dans les futurs programmes, des éléments nouveaux doivent être introduits.

1) Y a-t-il des *problèmes spécifiques* à chacune de ces sections ? Lesquels ?

2) Les 2 *niveaux* prévus par les Instructions de 1962 ont-ils été maintenus ?

Si oui,

a) enseignants et chercheurs fréquentent-ils les secteurs spécialisés ?

b) les périodiques sont-ils répartis sur les 2 niveaux — et selon quels critères — ou rassemblés dans une salle unique ?

c) des catalogues — lesquels ? — sont-ils situés aux 2 niveaux ? sinon, à quel niveau y en a-t-il et lesquels ?

d) quelles observations appelle à vos yeux, pour ces sections, la bibliothèque à 2 niveaux ?

Sinon, pour quelles raisons ont-ils été abandonnés ? Quelles dispositions ont été adoptées ? Avantages et inconvénients constatés.

3) Problèmes particuliers posés par les *bibliographies* ou fonds de référence ?

4) Des fonds importants sont-ils en *libre accès* au premier niveau ? Y en a-t-il en accès contrôlé ? Y a-t-il un fonds distinct de prêt ? Pour les étudiants de quel cycle ?

5) Un système de *contrôle magnétique* a-t-il été installé ? Sinon, en souhaitez-vous un ?

6) Une salle de *culture générale* a parfois été prévue dans les bâtiments construits ces dernières années. Si elle existe, en êtes-vous satisfait ? Sinon, en souhaitez-vous une ?

7) Des salles de *travaux pratiques* ou de travaux en groupe existent-elles ? Sont-elles fréquentées ? Sinon, en souhaitez-vous ?

8) Avez-vous été amené à créer une *salle de professeurs* ? Pour quelle discipline ? Est-elle fréquentée ?

9) Les *bureaux* prévus sont-ils en nombre suffisant ? Leur emplacement est-il satisfaisant ?

1. In : *Mélanges en hommage à G. Liebers* publiés sous le titre : « Vom Bauen neuerer Bibliotheken » hrsgb. von Rolf Fuhlrott. Wiesbaden, Dr Ludwig Reichert Verlag, 1979, p. 56-67.

2. Des réponses distinctes pour les sections Sciences et les sections Médecine-Odontologie-Pharmacie sont souhaitables.

- 10) Comment est assurée la *reprographie des documents* ?
— pour les besoins du service
— pour les usagers
Quels problèmes posent les machines à photocopier mises à la disposition des usagers ?
- 11) Avez-vous — ou auriez-vous souhaité — *un secteur pour l'audio-visuel* ? S'il existe, quels problèmes pose-t-il ?
- 12) La mise en service d'un *terminal* a-t-elle posé des problèmes particuliers ? Lesquels ?
- Si la recherche automatisée se développe beaucoup dans les années à venir, quelles recommandations feriez-vous aux programmeurs de nouvelles bibliothèques ?
- 13) La mise en service d'un *télex* a-t-elle posé des problèmes ? Lesquels ?
- 14) Le bâtiment utilisé est-il adapté aux besoins ? Est-il assez « flexible » ?
- 15) Après expérience, quels changements dans les plans ou modifications dans les surfaces proposeriez-vous ?